

Groupe de travail Production – Diffusion
Relevés de conclusions de la réunion du 16 novembre 2021

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Julien Debove – SAMPL CGT
Léo Jeannet – SAMPL CGT
Alexandre Lamothe – SUD Culture

Employeurs

Laury Colombet – Collectif marionnettes AURA / Thémaa
Anne Decroly – FEVIS / Profedim
Anna Delaval – SCC
Julie Duchènes et Nelly Vial – Regroupement des compagnies de danse en AURA
Pierre Dugelay – Jazz(s)RA / SMA
Lila Fourcade – AFO
Joséphine Gelot – Fédération des arts de la rue
Diane Loichot – Grand Bureau
Anne-Hélène Maussier – Groupe des 20 / Le Maillon
Sophie Prémey – SYNDEAC

Etat et collectivités

Bastien Colas – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Anne-Claire Durand et Cedric Pellissier – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS
Marie-Laurence Sakaël – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.4

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Tour de table des membres du groupe

- Rappel des missions du groupe de travail

L'objectif visé par ce groupe de travail n'est pas seulement d'opérer des constats mais bien de concevoir des préconisations à l'usage des élus, des techniciens et des acteurs culturels.

Les attentes suivantes ont été identifiées en plénière puis par le comité de pilotage du COREPS :

- Evaluer les dispositifs de soutien à la production et à la diffusion existants, produire des préconisations permettant de sortir du blocage actuel du cycle de production / diffusion
- Proposer des modalités alternatives de production et de diffusion
- Aborder la question de la transition écologique dans les modalités de production et de diffusion de l'offre
- Aborder la question des discriminations (et notamment de l'égalité hommes/femmes) dans les modalités de production et de diffusion
- Effectuer un point régulier sur la fréquentation des salles en essayant d'identifier celles qui ont des difficultés qui ont été accrues par la crise

- Premiers échanges autour de thèmes considérés comme urgents par le comité de pilotage

1- Abondance de l'offre, saturation de la chaîne de production

Sont énoncés des constats partagés, qui font l'objet d'analyses variables :

- Difficultés à assurer la diffusion pour les artistes : selon certaines organisations, les baisses de billetterie affecteraient les budgets dédiés à la diffusion
- Surabondance de l'offre dans les salles : selon certaines organisations, cette situation aurait un effet délétère sur les équipes permanentes, qui auraient des difficultés à tenir le rythme. L'accentuation du rythme est-elle réelle ou ressentie ?

Des discussions sont également engagées autour des sujets suivants :

- Quelles solutions pour relancer le cycle de production ? Faut-il délaissier les anciennes créations pour favoriser une reprise ou au contraire aider à la diffusion des anciens répertoires quitte à diminuer le nombre de créations ?
- Les difficultés liées à la diffusion sont plus anciennes que la crise, cela incite plusieurs organisations à repenser les logiques qui fondent le système actuel : faut-il aller vers une logique de décroissance de l'offre permettant d'assurer une meilleure diffusion ? faut-il imaginer des lieux de diffusion plus nombreux et plus variés, qui permettraient de toucher un public plus large ?
- L'affaiblissement de la diffusion amène à interroger les critères actuels de subventionnement, largement fondés sur le nombre de dates de tournées
- Une discussion émerge également concernant la nécessité pour les lieux de diffusion de mieux se coordonner pour favoriser une diffusion plus importante aux artistes et casser la logique de concurrence entre salles.

2- Fréquentation des salles

- Un constat partagé est fait de la baisse de la fréquentation dans les salles qui se situe entre -30 et -50% selon les lieux. Cette baisse varie selon les territoires, mais semble impacter toutes les disciplines artistiques.
- Cette baisse de la fréquentation s'accompagne d'un changement d'habitudes du public, qui anticipe moins ses sorties, et tend à réserver en dernière minute : ces transformations affectent les conditions d'accueil du public (anticipation des jauges, manque de personnel en billetterie) et la capacité des salles à avoir un budget prévisionnel fiable

- Il est cependant noté une augmentation importante de la demande de spectacle en direction du public scolaire

3- Evaluation de dispositifs de diffusion hors des lieux dédiés

- Un point est fait sur deux dispositifs existants : le GIP cafés culture qui doit favoriser l'emploi déclaré et la diffusion dans les cafés concerts / le système des paniers artistiques portés en région Auvergne-Rhône-Alpes par Ouvrir l'Horizon AURA.
- Concernant le GIP Cafés culture, le constat est fait d'un manque d'information des cafetiers. Il est également proposé un élargissement du dispositif à d'autres lieux non dédiés au spectacle (EHPAD, centres sociaux, etc.)
- Il est plus généralement suggéré de repenser les espaces de diffusion du spectacle vivant et d'imaginer des systèmes de soutien alternatif (élargissement des GIP, 1% culturel sur les travaux publics, etc.)

- **Organisation du groupe**

Le groupe de travail identifie les trois prochains thèmes qui seront abordés :

- 1- Réunion consacrée aux dispositifs de soutien à la production et à la diffusion dans le contexte actuel : évaluation des dispositifs existants, préconisations de dispositifs de soutien permettant de sortir du blocage actuel
- 2- Comment inventer de nouveaux modèles de diffusion ?
- 3- Prendre en compte la question écologique dans la production et la diffusion de l'offre culturelle (invitation du Shift project)

La prochaine réunion aura lieu le 3 janvier 2022 de 16h à 18h en visioconférence.

Il est proposé qu'une réunion sur trois ait lieu en présentiel.

DETAIL DES ECHANGES

Tour de table : présentation et attentes des organisations présentes

Julien Debove représente la CGT. Il souhaite s'intéresser aux dispositifs nouveaux susceptibles de favoriser l'emploi et d'éviter la précarisation des métiers artistiques (cf. paniers artistiques notamment)

Anne-Claire Durand représente ici la région Auvergne-Rhône-Alpes et est en charge de la danse, du cirque et de la musique contemporaine et classique la Région

Cédric Pellissier représente également la Région, est en poste sur des missions transversales concernant notamment l'emploi et formation. Il suit à ce titre les travaux du COEF et du COREPS.

Diane Loichot vient de prendre son poste en tant que déléguée générale de Grand Bureau. La représentation des musiques actuelles au COREPS est en train d'être formalisée entre les différents réseaux et syndicats qui en sont membres (FAMDT, SMA, Jazz(s)RA, Grand Bureau)

Anne-Hélène Maussier est la directrice du théâtre Les Quinconces à Vals-les-Bains. Elle représente ici le groupe des 20 et le Maillon.

Léo Jeannet est trompettiste, intermittent. Représente ici la CGT. Il fait également partie de l'association OH Aura, qui propose des paniers artistiques.

Bastien Colas est directeur adjoint à la création artistique et aux industries culturelles à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Il ne sera pas le représentant de la DRAC dans ce groupe mais il pallie aujourd'hui au manque ponctuel de personne à la DRAC.

Nelly Vial est porte-parole du regroupement des compagnies chorégraphiques AURA. Elle vocation à faire remonter les positions et problématiques spécifiques au secteur de la danse.

Joséphine Gelot représente la Fédération des arts de la rue. Les arts de la rue sont un secteur plus qu'une discipline car il existe un très grande diversité des forme ; elle représente les lieux, compagnies et personnes qui ont vocation à travailler dans des lieux non dédiés au spectacle et avec un public non convoqué a priori. Elle vient à cette avec un cahier de doléances du secteur de la part de ses collègues.

Sophie Présumey est administratrice de production de la compagnie Cassandra, et représente ici le SYNDEAC.

Alexandre Lamothe représente SUD Culture. Il appelle à ce que les politiques publiques n'oublient pas les plus précaires des métiers relevant du spectacle vivant (jeunes en insertion professionnelle, auteurs), et s'intéresse non seulement aux intermittents mais également au sort des salariés permanents.

Anne Decroly représente ici la FEVIS et PROFEDIM. Dans le cadre de ce groupe, elle souhaite faire remonter les inquiétudes et les doléances des ensembles vocaux qui se sont retrouvés très seuls pour affronter la crise. Elle fait le constat d'un blocage dans la chaîne de production.

Anna Delaval est porte-parole du en région, ce qui représente une trentaine de compagnies de cirque.

Pierre Dugelay représente ici Jazz(s)RA et le SMA. Jazz(s)RA regroupe aussi bien des artistes que des producteurs, des diffuseurs et des écoles. Jazz(s)RA et le SMA expriment le souhait d'une meilleure coordination des plans de relance à destination du secteur.

Lila Fourcade représente ici l'association française des orchestres. Elle appelle à réfléchir autour des problématiques qui se sont posées et se posent avec la crise. Le COREPS devrait permettre de créer de nouveaux liens.

Julie Duchènes représente, avec Nelly Vial, le regroupement des compagnies de danse en AURA, réseau créé en juin 2020.

Laury Colombet représente le collectif marionnettes AURA/ Thema. Dans le cadre de ce groupe, elle appelle à réfléchir à ce qui pourrait être inventé en matière de production et de diffusion, à l'instar des paniers artistiques.

Rappel des missions du groupe de travail

Marjorie Glas, coordinatrice du COREPS, rappelle ensuite quels thèmes de travail ont été identifiés en plénière pour ce groupe :

- Point sur la situation post covid, gestion de la situation actuelle de surabondance de l'offre
- Dans le contexte actuel, nécessité de re-questionner les dispositifs classiques d'aide à la production et à la diffusion, et réfléchir à des modalités alternatives de production et de diffusion
- Suivre les dispositifs de diffusion alternatifs aux salles de spectacle identifiées : GIP-café culture, paniers artistiques
- Aborder la question de la transition écologique dans les modalités de production et de diffusion de l'offre

Ces thèmes ont été soumis au Comité de pilotage qui a identifié les points les plus urgents à traiter :

- Abondance actuelle de l'offre : que faire face à cette situation de blocage du cycle de production / diffusion > élaborer une série de préconisations
- Point permanent sur la fréquentation des salles en essayant d'identifier celles qui ont des difficultés accrues par la crise
- les questions d'égalité HF, de diversité, d'éco-responsabilité seront des sujets transversaux à tous les groupes de travail COREPS.

Le comité de pilotage a rappelé que ce groupe de travail devait élaborer des propositions concrètes.

Marjorie Glas fait ensuite un point concernant l'organisation générale des groupes :

- les groupes sont autonomes pour décider des modalités des réunions (présentiel / distanciel, lieux de réunion), de leur temporalité (dans les limites du cadre fixé par le règlement intérieur : maximum 1 fois par mois et minimum 1 fois tous les 3 mois)
- les ordres du jour seront fixés à chaque réunion pour la réunion suivante et pourront ensuite être abordés jusqu'à 10 jours avant la réunion
- les réunions devront aboutir à des relevés de conclusion mais également à des préconisations concrètes
- la diffusion des travaux s'opérera de la manière suivante : ils remonteront à la DGCA trois à quatre fois par an dans le cadre d'un comité des COREPS ; la DRAC s'engage à transmettre les résultats du travail mené au ministère ainsi que dans les CLTC ; il convient enfin à chacun.e de veiller à la diffusion des travaux en interne de l'organisation qu'il/elle représente.

Afin de faciliter la diffusion des travaux, des outils de communication sont mis en place : une page internet sur laquelle tous les comptes rendus de réunions seront téléchargeables ; une newsletter bimestrielle faisant état des travaux du COREPS.

Thème 1 – abondance de l'offre, saturation de la chaîne de production : tour de table sur la situation actuelle, évocation de proposition de travail

Anne Decroly (FEVIS / Profedim) constate une énorme baisse de la programmation car les concerts annulés sont reportés en 2023. Elle identifie une différence entre programmeurs : certains reportent, d'autres reprogramment et d'autres encore reprogramment en faisant table rase des anciens choix de programmation. Elle soulève également le fait que la baisse de fréquentation des

salles est utilisée comme un argument pour les annulations. S'agissant des dispositifs de soutiens, elle explique que la production est aidée, mais qu'il n'y a pas de diffusion derrière.

Anna Delaval (SCC) souligne l'importante disparité des situations selon les compagnies, ce qui empêche de faire état d'un constat clair. Il y a celles par exemple qui n'ont pas essayé de reporter pour maintenir les salaires. Il y a des productions mortes-nées et on assiste à un effondrement des montages de production. Elle exprime une grosse difficulté à tourner les projets lourds notamment. Elle dit avoir déjà entendu l'argument de la baisse de la billetterie et de ses effets sur les moyens en production. Les compagnies sont le dernier maillon de la chaîne. Quel choix face à cet engorgement de créations ? On sauve les spectacles ou on écrase tout ? Chacun se bat avec sa propre histoire artistique. On ne sait pas comment réagir collectivement.

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20 / Maillon) indique qu'avant même le COVID, la durée de vie très courte des spectacles était déjà en réflexion. Deux problèmes principaux se posent s'agissant de la diffusion : le problème financier et le problème de la fréquentation du public qui se situe entre -50 et -30%, selon les lieux. Cela n'incite pas à multiplier la diffusion. Elle appelle à revoir le modèle économique qui organise le secteur, mais collectivement. Les salles des grandes agglomérations sont celles qui perdent le plus de public. En milieu rural, il y a moins de concurrence. Chaque structure fait aujourd'hui comme elle peut. Il n'y a pas de prétexte pour annuler des spectacles dont on ne veut plus.

Alexandre Lamothe (SUD Culture) souligne la surabondance de l'activité et ses effets sur les équipes, qui ont du mal à tenir la cadence et se sentent découragées face à des salles qui ne se remplissent pas. Les emplois permanents sont en grosse tension : il existe d'importantes difficultés à recruter car beaucoup de gens sortent de la profession.

Pierre Dugelay (Jazz(s)RA / SMA) indique que dans le secteur des musiques actuelles, il y a eu majoritairement des reports de dates. Les annulations commencent à être décidées sur les tournées internationales. Il insiste ensuite sur l'existence de problématiques très différentes entre l'industrie musicale et ce qu'il nomme l'artisanat musical, plus proche du secteur public. Le fait que le CNM prenne en compte de la même manière ces deux secteurs est problématique. S'agissant de l'activité des musiciens, l'enjeu le plus urgent est de les mettre au travail sur un rythme normal et de démarrer rapidement un nouveau cycle de création. Cela interroge quant à l'intérêt de continuer à assurer des reports de dates. Il faut que les lieux dialoguent entre eux pour se mettre d'accord autour d'une stratégie commune. Il est important d'intégrer aux différents échanges les lieux n'appartenant pas aux réseaux habituels (cafés concerts) car ils font partie intégrante des tournées.

Julien Debove (SAMPL CGT) considère qu'il est difficile de concevoir qu'une création puisse cesser de tourner brutalement. Il faut au contraire mettre en valeur les créations de 2019 et 2020.

Nelly Vial (regroupement des cles de danse en AURA) insiste sur le fait que les problématiques de production et diffusion étaient déjà présentes avant la crise. Cette reprise lui semble également plus rapide. Il s'agit d'un ressenti de la part des compagnies mais également d'un sursis réel. La question de la relance des cycles de création se pose bien évidemment, mais le Covid a fait émerger une perte de sens dans le système de production / diffusion classique. Elle appelle à valoriser d'autres activités que le spectacle en lui-même : la recherche, les à-côtés, etc.

Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue) précise que dans les arts de la rue, le modèle de diffusion s'inscrit entre avril et octobre, souvent dans le cadre de festivals. Elle insiste sur l'inégalité existante entre territoires, avec des préfets qui choisissent d'annuler des festivals et d'autres non. La

remise en question des festivals par les pouvoirs publics les a amenés à réfléchir en saison et à organiser des petits temps de programmation. Elle rappelle par ailleurs que le modèle de diffusion des arts de la rue ne repose pas que sur les structures mais également sur les collectivités locales, qui sont devenues très frileuses dans le contexte sanitaire actuel. En outre, les aides à la diffusion ont été trop peu nombreuses dans le secteur : aucun professionnel ne s'est déplacé sur les festivals en 2021, et la diffusion est du coup très territorialisée. Enfin, elle indique que la fédération des arts de la rue souhaiterait mettre la question écologique à l'ordre du jour des travaux de ce groupe.

Sophie Prèsumey (SYNDEAC) confirme les expériences qui viennent d'être racontées. Elle invite à questionner la culture productiviste qui pré-existait avant le Covid, avec des spectacles qui tournent peu alors qu'ils ont récolté les moyens de la production, ainsi que ce goût de la nouveauté, très valorisé dans le secteur. Elle appelle à porter un regard valorisant sur des spectacles plus anciens. Elle appelle également à traiter de la question de l'émergence dans ce groupe de travail et à penser la diffusion pour les compagnies qui n'ont pas encore de réseau.

Lila Forcade (AFO) précise quelles sont les problématiques qui traversent les orchestres. Les cycles de production y sont courts, les activités actuellement très nombreuses : les équipes sont fatiguées, elles ont des objectifs de production à tenir, mais le public ne suit pas en raison de la suroffre actuelle. Elle appelle à créer des instances de programmation communes et mieux coordonnées.

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20 / Maillon) rappelle que la groupe des 20 organise des réunions de programmation qui permettent la mise en œuvre de tournées cohérentes. Elle appelle également à ce que ce groupe réfléchisse à toutes les actions EAC qui sont demandées aux artistes en marge de l'achat des spectacles qui prennent de plus en plus de place et interrogent, in fine, le métier des artistes.

Laury Colombet (Thema) explique que la crise est venue mettre en exergue une surproduction déjà existante. Les compagnies sont mises dans une logique de concurrence pour être visibles. Il est nécessaire de réinventer le cycle production-diffusion. Et d'inventer d'autres espaces de diffusion : les paniers artistiques, les théâtres de verdure, les lieux privés, les espaces ruraux.

Pierre Dugelay (Jazz(s)RA) reprend la parole et précise qu'en musiques actuelles, on parle plutôt de renouveler les répertoires. Dans le secteur, l'aide à la diffusion a également été très forte. A Lyon, les salles ne sont pas vraiment en concurrence actuellement, mais il paraît nécessaire d'améliorer le dialogue entre salles sur certains territoires. Il serait intéressant de mener un état des lieux territorialisé sur les besoins en matière d'offre culturelle, afin de repenser les politiques culturelles dans une dynamique de l'offre. S'agissant de la prise en compte de la question écologique dans les problématiques de production / diffusion, il demande à avoir des chiffres qui permettront de discuter concrètement de bilan carbone. Par exemple, ce qui est souvent le plus polluant, ce ne sont pas les déplacements des artistes, mais ceux du public.

Léo Jeannet (SAMPL CGT) insiste sur la difficulté à être correctement rémunéré dans les petits lieux pour le travail de répétitions. Il est ainsi difficile de faire financer un renouvellement du répertoire ou l'adaptation d'un spectacle. Par ailleurs, il indique que les paniers artistiques représentent un outil intéressant qui permet à la fois de salarier correctement les artistes et de tourner sur des circuits courts, plus écologiques.

Nelly Vial (regroupement des cles de danse en AURA) souhaiterait que les projets des compagnies soient financés plutôt que seulement les créations. Cela permettrait de prendre en compte différentes temporalités de travail, et le caractère multiple des projets menés.

Diane Loichot (Grand Bureau) insiste sur la coexistence de deux univers fonctionnant à des vitesses différentes dans le secteur des musiques actuelles : l'industrie musicale et l'artisanat – et appelle à prendre en compte leurs spécificités. Elle fait un point sur les nouvelles pratiques du public qui ont pu être observées : le caractère imprévisible du public, qui ne réserve plus en amont, pose des problèmes d'organisation en termes de jauge et de modalités d'accueil du public.

Julie Duchènes (regroupement des cics de danse en AURA) constate également que le public a changé ses habitudes. Elle considère qu'il faudrait penser cette question avec les difficultés de diffusion (date unique en danse). Il est nécessaire d'améliorer la communication entre les structures de diffusion, de relancer des plateaux partagés, de faire coopérer les compagnies, les chargés de relations publiques et les programmeurs.

Thème 2- La fréquentation des salles

Pierre Dugelay (Jazz(s)RA/SMA) insiste sur la disparité des situations selon les lieux. Il faudrait avoir des chiffres, un renouvellement de l'étude du ministère consacrée aux publics serait utile. Il semble cependant que ce sont les artistes émergents qui souffrent le plus de la désaffection du public.

Alexandre Lamothe (SUD culture) considère que, pour comprendre la désaffection du public, il faut réfléchir aux changements qui se sont opérés dans les pratiques d'accueil. Le pass sanitaire peut être rédhibitoire, le port du masque également, comme l'ont été les contrôles vigi-pirates. Les festivals pirates qui n'appliquent pas ces normes sécuritaires n'ont pas de problème de public. Il faut trouver davantage de liberté et de convivialité dans les lieux. Par ailleurs, l'affaiblissement des réservations à l'avance peut se comprendre dans le contexte d'incertitude actuel lié au Covid.

Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue) confirme que le public est présent lorsqu'il n'y a pas de contrôles. S'agissant du public, s'il est nécessaire de le quantifier, il faut également penser à la qualité de la relation.

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20 / Le Maillon) considère que le déficit de fréquentation n'est pas uniquement lié au pass sanitaire. Le contexte du confinement a également induit un changement des pratiques. Le travail mené jusqu'ici auprès du public pour favoriser les découvertes s'est écroulé.

Lila Forcade (AFO) appelle à réfléchir collectivement à la question de l'accueil du public pour mieux envisager l'avenir. Les mesures sanitaires applicables sont en effet parfois opaques, notamment concernant l'éducation artistique et culturelle.

Pierre Dugelay (Jazz(s)RA / SMA) considère qu'il faudrait trouver une cohérence pour l'accueil dans les salles, que ce soit pour leurs utilisateurs (amateurs et professionnels) que pour les spectateurs des salles, afin d'avoir une vision globale. Il appelle par ailleurs à une communication générale autour de la sécurité des salles de spectacle, susceptible de rassurer une fraction du public.

Nelly Vial (regroupement des cics de danse en AURA) précise qu'il y a en revanche une énorme demande sur les représentations scolaires.

Diane Loichot (Grand Bureau) explique que dans les musiques actuelles, il y a une perte spécifique du public des 15-25 ans, mais qui est antérieure à la crise sanitaire et qui est lié à un changement de pratique de la musique (émergence des MAO notamment) et de l'écoute (hip-hop).

Alexandre Lamothe (SUD culture) ajoute que l'empilement de règlementations dans les lieux fait ce sont de moins en moins des espaces de liberté. Le succès des free parties en atteste.

Anne-Claire Durand (Région Auvergne-Rhône-Alpes) dit avoir eu des remontées d'expériences très variables en termes de fréquentation, parfois concernant des festivals ou des lieux accueillant un public similaire.

Lila Forcade (AFO) explique que les festivals n'ont pas véritablement perdu leur public et que cela s'explique probablement par le fait qu'il y a beaucoup de vacanciers.

Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20 / Le Maillon) ajoute que le différentiel de fréquentation varie plutôt selon les territoires que selon les disciplines artistiques concernées.

Thème 3 – le suivi des dispositifs de diffusion hors des structures dédiées

Il est proposé que ce groupe de travail évalue les dispositifs GIP Cafés culture et Paniers artistiques (Ouvrir l'Horizon AURA) en tant que pourvoyeurs de nombreuses dates de diffusion hors des structures spécifiquement dédiées au spectacle vivant.

Alexandre Lamothe (SUD culture) insiste sur la méconnaissance des dispositifs de soutien type GIP Cafés culture par les cafetiers.

Diane Loichot (Grand Bureau) précise qu'une présentation sera effectuée le 7 décembre 2021 avec Pôle Emploi Scène et image afin de participer à la diffusion de l'information.

Léo Jeannet (SAMPL CGT) insiste en effet sur la nécessité d'informer les cafés mais également les musiciens qui transmettront l'information à leurs employeurs potentiels.

Alexandre Lamothe (SUD culture) appelle à ce que le dispositif GIP Cafés culture s'élargisse à des établissements autres que des ERP : EHPAD, épiceries, etc. Il est nécessaire d'élargir les critères de soutien pour véritablement favoriser le développement de l'emploi artistique.

Pierre Dugelay (Jazz(s)RA / SMA) insiste sur le fait que les cafés-concerts font partie depuis longtemps des tournées des groupes. Les aides du GIP sont globalement suffisantes mais peu utilisées dans certains territoires.

Léo Jeannet (SAMPL CGT) revient ensuite sur le principe des paniers artistiques (voir le site de [Ouvrir l'Horizon](#)). Il considère que ce nouveau système de production et de diffusion permet à la fois de sécuriser l'emploi et d'assurer une diffusion auprès de nouveaux publics.

Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue) revient ensuite sur la proposition de la fédération des arts de la rue de dédier 1% du budget des travaux publics au financement d'un projet artistique de territoire. La métropole de Lyon y est favorable.

Alexandre Lamothe (SUD culture) revient ensuite sur la question des pratiques écologiques dans le secteur et insiste sur la nécessité d'avoir des chiffres pour identifier des actions prioritaires sur lesquelles le groupe pourrait faire des propositions. Il demande à ce que le Shift Project puisse être invité à un groupe de travail.

Elaboration d'un calendrier de travail

S'en suit une discussion visant à déterminer les thèmes de travail qui seront abordés lors des prochaines séances.

Bastien Colas (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) prend la parole et exprime les attentes et besoins de la DRAC en la matière. Le plan d'aide de 2021 est venu répondre à l'urgence principalement en soutenant l'emploi artistique. Cette crise a amené la DRAC à sortir de ses cadres habituels de soutien, et il paraît nécessaire d'en faire le bilan avec les acteurs culturels. Par ailleurs, en vue de l'élaboration du plan de relance 2022, la DRAC a besoin de retours de terrain afin d'identifier quels sont les besoins des acteurs du secteur. Bastien Colas demande enfin à faire des points réguliers sur la fréquentation des publics.

Alexandre Lamothe (SUD Culture) considère qu'une grande partie des aides ont été fléchées sur de l'événementiel, mais pas suffisamment sur les problèmes structurels qui se sont posés en termes d'emploi permanent. Il appelle également à une vigilance accrue concernant les perspectives de baisse budgétaire qui vont impacter les collectivités locales.

Pierre Dugelay (Jzza(s)RA / SMA) demande à ce que la mise en œuvre du plan de relance soit directement négociée avec les acteurs culturels, afin de répartir au mieux les financements entre lieux et artistes. Il propose qu'un pourcentage des aides soit fléché sur du structurel.

Julien Debove (SAMPL CGT) demande également à ce que des aides complémentaires soient créées pour les artistes précaires qui ne sont pas en réseau avec les lieux aidés.

Joséphine Gelot (Fédération des arts de la rue) appelle également à reconsidérer le format des appels à projets, souvent très contraignants et demande à ce qu'ils soient davantage reliés aux réalités de territoires.

Anna Delaval (SCC) intervient enfin pour demander à ce que l'émergence soit également traitée dans ce groupe et qu'une nouvelle relation entre programmeurs et compagnies puisse voir le jour, sur le modèle de ce qu'a inventé Domino pour le jeune public.

Les thématiques suivantes sont retenues pour les prochaines séances :

- **Réunion du 3 janvier 2022 (16h-18h, en visio) :**

Réunion consacrée aux dispositifs de soutien à la production et à la diffusion dans le contexte actuel :

- évaluation des dispositifs existants,
- préconisations de dispositifs de soutien permettant de sortir du blocage actuel

- **Réunion du mois de février 2022 :**

Comment inventer de nouveaux modèles de diffusion ?

- **Réunion du mois de mars 2022 :**

Prendre en compte la question écologique dans la production et la diffusion de l'offre culturelle invitée : le Shift project

Proposition de calendrier de travail

Option 1 : toutes les 6 semaines

3/01 – 16h VISIO

8/02 – 16h VISIO

22/03 – 10h présentiel

3/05 – 16h VISIO

14/06 – 16h VISIO

Option 2 : tous les mois

3/01 – 16h VISIO

8/02 – 16h VISIO

8/03 – 10h présentiel

5/04 – 16h VISIO

7/06 – 16h VISIO

5/07 – 16h présentiel

Ressources à transmettre :

Il est demandé à la DRAC et à la Région, qui participent au groupe de travail, de transmettre les critères de subventionnement qui sont leurs en matière de soutien au spectacle vivant.